

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

RÉUNION DU CONSEIL

Le mardi 23 juin 2009

19 h 00

Siège social - Timmins

Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, tenue à Timmins, le mardi 23 juin 2009 à 19 h 00.

- PRÉSENCES:**
- Conseillers: I. Charbonneau, présidente
D. Grzela, vice-président
B. Laberge, conseiller scolaire
R. Lafleur, conseiller scolaire - vidéoconférence Hearst
M. Martin, conseiller scolaire
D. Bélanger, conseiller scolaire
L. Dion, conseiller scolaire
L. Ouellette, conseillère scolaire
R. Patenaude, conseiller scolaire vidéoconférence Temiskaming Shores
- Personnel : C. Laforest, directrice de l'éducation
L. Presley, directrice de l'éducation associée
J. Lepage, agent de supervision - vidéoconférence Kapuskasing
N. Gaudet, agente de supervision - vidéoconférence Cochrane
J. Bisson, gérante des ressources humaines et des services d'appui
K. Lafrenière, gérante des installations
M. Desjardins, gérant de l'informatique et adjoint aux ressources humaines
R. Richard, gérant des finances
M. Filion, Contrôleur des finances
S. Ouellet, Administrateur des opérations comptables
C. Jurenovskis, Chef des services pédagogiques
K. Salonen, administratrice adjointe à la direction de l'éducation et secrétaire de la réunion
- Publique : I. Denault
P. Boisvert
R. Vachon
R. Demeules
- Absence : J. Smith, élève-conseillère

PRIÈRE D'OUVERTURE

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. L. Dion récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour L. Bouchard, J-C Milot, A-M Guiho et Annina Salomone.

A. Conseil: Affaires courantes

A.1 Réactivation de la séance ordinaire

PROPOSÉ PAR: B. Laberge
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Résolution 09-171

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 19 h 07 le mardi 23 juin 2009.

Adoptée

A.2 Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR: L. Dion
APPUYÉ PAR: M. Martin

Résolution 09-172

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 juin 2009 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que modifié.

Adoptée

A.3 Absences de conseillères ou de conseillers scolaires

Aucune.

A.4 Déclaration de conflits d'intérêts

Membre: M. Martin, R. Patenaude et L. Dion

Sujet de conflit: AEFO - Griefs C-18d et e

Aucun: _____

A.5 Adoption du procès-verbal

PROPOSÉ PAR: B. Laberge
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

Résolution 09-173

QUE le procès-verbal suivant soit adopté tel que modifié :
A.5.1 Réunion ordinaire du Conseil, tenue le 30 mai 2009

Adoptée

B. Présentation et/ou délégation

C. Laforest souhaite la bienvenue à Mme Boisvert et la remercie du beau travail accompli.

Mme Boisvert présente le rapport sur les effets du plan stratégique de 2004 à 2009 sur les élèves, les parents et les membres du personnel. Elle informe la table des statistiques, des constatations et des orientations qui auront un impact sur l'ensemble du prochain plan stratégique. Celles-ci sont :

1) Quoique les volets de catholicité et de qualité en éducation soient passablement bien rodés, il faut en poursuivre le développement en tenant compte des améliorations.

2) En ce qui concerne le volet de la francité et du rayonnement communautaire, il faudrait considérer fortement les deux recommandations suivantes comme porteuses de changement :

a) La création d'un poste de direction en construction identitaire pour traiter de la programmation, de la formation et du soutien en tenant compte des suggestions exprimées.

b) La création d'un poste de direction en marketing et en communication pour développer un programme avec des interventions attrayantes, pertinentes et efficaces qui répondrait aux préoccupations identifiées par les participants.

C. Laforest ajoute que l'on remarque beaucoup de progrès et que le Conseil a fait un effort particulier face à la planification stratégique; lors des activités scolaires, les 4 volets sont inclus.

On remercie Mme Boisvert, le Conseil, le personnel, les élèves et les parents pour le travail accompli jusqu'à présent.

C. Affaires à décider

C.1 Affaires qui découlent de la réunion extraordinaire du Comité plénier - huis clos du 22 juin 2009

C.1.1 Rapport de la Directrice de l'éducation

C.2 Rapport du Gérant des services financiers

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-174
APPUYÉ PAR: B. Laberge

R. Richard présente son rapport. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par le Gérant des services financiers soit reçu tel que modifié.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Grzela Résolution 09-175
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE le Conseil approuve les paiements des comptes payables pour le mois de mai 2009 à la somme totale de 4 939 925,53 \$.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-176
APPUYÉ PAR: B. Laberge

QUE le Conseil approuve les versements de la paie pour le mois de mai 2009 à la somme totale de 3 578 657,65 \$.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: M. Martin Résolution 09-177
APPUYÉ PAR: D. Grzela

QUE le Conseil accorde les contrats reliés à la demande de propositions - Services de transport scolaire des routes 102 et 105 dans la région de Timmins pour l'année scolaire 2009-2010 à Schumacher Bus Lines Ltd au montant total de 69 631,44 \$ plus taxes

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Ouellette Résolution 09-178
APPUYÉ PAR: B. Laberge

QUE le Conseil accorde le contrat relié à la demande de propositions n° 2009-010 "Services de livraison (courrier interne et autres)" du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2012 à la compagnie Jutras Group au montant de 49, 763 \$ pour l'année 2009-2010, 50, 963 \$ pour l'année 2010-2011 et 52, 163 \$ pour l'année 2011-2012 avec possibilité de deux années additionnelles.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-179
APPUYÉ PAR: B. Laberge

D. Bélanger partage que le gel des budgets scolaire le préoccupe. Celui-ci dit qu'il ne sera pas en mesure de voter en faveur ce soir.

M. Martin ajoute qu'il vote contre la résolution. Le plan financier, à son avis, est une piètre réponse aux besoins de tous les élèves et du personnel des écoles du CSCDGR et n'est pas en harmonie avec l'énoncé global du système, qui est de fournir la meilleure éducation pour les élèves.

D. Grzela ajoute que lorsque son collègue fait allusion qu'il n'a pas eu l'occasion d'assister à la rencontre du budget; 2 conseillers ont choisi de quitter la salle durant cette réunion. Il croit sincèrement que le Conseil a suivi les critères du ministère et que c'est pour le bien des élèves.

B. Laberge apprécie que le budget soit balancé puisque nous pouvons répondre aux besoins particuliers.

R. Patenaude est en accord avec D. Bélanger et M. Martin.

QUE le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2009-2010 au montant total de 107,103,938 \$.

Contre : D. Bélanger, M. Martin, R. Patenaude

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Grzela Résolution 09-180
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

M. Martin affirme qu'il vote contre cette résolution puisqu'à son avis, certaines régions n'ont pas reçu leur juste part équitable du 17 millions dollars des projets de réfection non financiers.

R. Patenaude appuie les commentaires de M. Martin.

Il est mentionné que le problème doit être rectifié et que le projet de l'école catholique Jean-Vanier à Kirkland Lake a très bien desservi la population puisqu'il y avait plus d'inscriptions l'année suivante.

R.Lafleur réalise que Hearst n'a pas reçu de financement, par contre, au début de l'amalgamation, quelques écoles avait plus de besoins particuliers que les écoles de la région de Hearst qui était plus ou moins en bon état.

Attendu que le Conseil désire émettre une débenture au montant de 10,745, 500\$ avec le Ministère de l'Éducation, subventionnée avec l'allocation des réfections, et ce, sur une période de 25 ans;

Attendu que pour couvrir une partie de ces projets, le Conseil va appliquer les deux réserves reconnues au 31 août 2008 au montant total de 2,649,380\$ conformément aux états financiers vérifiés au 31 août 2008 afin de réduire le montant à absorber par le Conseil et ainsi, s'engage à combler la différence, soit un montant de 2,723,371 \$, à même le budget d'opération, et ce, sur une période de 10 ans, si nécessaire;

Il est alors résolu que le conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières présente ce plan de remboursement des projets non financés au Ministère de l'Éducation en juin 2009 pour son approbation finale.

Contre : M. Martin, R. Patenaude

Adoptée

C.3 Rapport de la gérante des ressources humaines et des services d'appui

PROPOSÉ PAR: L.Dion Résolution 09-181
APPUYÉ PAR: L.Ouellette

J. Bisson présente son rapport et demande de changer l'item 4.3 à 3.2.

J. Bisson ajoute que la rencontre avec la FESSO s'est très bien déroulée. Elle présume que les gens qui n'ont pas obtenu de poste seront appelés à remplacer puisqu'il y a plusieurs congés. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que modifié.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L.Dion Résolution 09-182
APPUYÉ PAR: D.Grzela

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B.Laberge Résolution 09-183
APPUYÉ PAR: D.Bélanger

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L.Ouellette Résolution 09-184
APPUYÉ PAR: L.Dion

QUE le poste de réceptionniste soit maintenu et modifié pour ajouter la tâche de commis de bureau afin de répondre aux besoins de la clientèle du Conseil et ce, sans coût additionnel au Conseil.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L.Dion Résolution 09-185
APPUYÉ PAR: L.Ouellette

QUE l'administration évalue la possibilité d'automatiser le système téléphonique du Siège social afin de maximiser la main-d'oeuvre disponible.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge Résolution 09-186
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

QUE le Conseil scolaire de district des Grandes Rivières approuve l'entente de principe conclu avec l'AEFO pour le grief #1 - Heure du dîner - tel que discuté à la réunion du 22 juin 2009.

Conflit d'intérêts : M. Martin, R. Patenaude, L. Dion

Adoptée

PROPOSÉ PAR: R. Lafleur Résolution 09-187
APPUYÉ PAR: B. Laberge

QUE le Conseil catholique de district des Grandes Rivières approuve l'entente de principe conclu avec l'AEFO pour le grief #2 - Activités du début - tel que discuté à la réunion du 22 juin 2009.

Conflit d'intérêts : M. Martin, R. Patenaude, L. Dion

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge Résolution 09-188
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières approuve la prolongation de l'assignation de Pierre Carbonneau à titre de directeur intérimaire de l'École catholique Sacré-Coeur à Timmins et ce, pour l'année scolaire 2009-2010.

Contre : D. Bélanger, M. Martin, R. Patenaude

Adoptée

C.4 Rapport de l'agente et l'agent de supervision

PROPOSÉ PAR: B. Laberge Résolution 09-189
APPUYÉ PAR: D. Grzela

N. Gaudet demande de retirer l'item à son rapport puisqu'elle n'a pas eu quorum à la réunion du CCED.

Le logo de l'École catholique Jacques-Cartier est présenté. Plusieurs commentaires positifs sont partagés.

QUE le rapport soumis par les agents de supervision soit reçu tel que modifié.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Grzela Résolution 09-190
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

QUE le Conseil approuve le logo et la devise de l'école catholique Jacques-Cartier de Kapuskasing tels que présentés.

Adoptée

C.5 Rapport de la gérante des installations

PROPOSÉ PAR: M. Martin Résolution 09-191
APPUYÉ PAR: B. Laberge

K. Lafrenière présente son rapport. De plus, elle présente le bail des garderies révisé. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Gérante des installations soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-192
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE le Conseil approuve la soumission de la compagnie Provost Roofing de Timmins pour refaire une partie de la toiture à l'École catholique Jacques-Cartier de Timmins au montant de 55,300 \$ plus TPS.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge Résolution 09-193
APPUYÉ PAR: D. Grzela

QUE le Conseil approuve la soumission de la compagnie Provost Roofing de Timmins pour refaire une partie de la toiture à l'École secondaire catholique Cité des Jeunes à Kapuskasing au montant de 182,900 \$ plus TPS.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge Résolution 09-194
APPUYÉ PAR: R. Lafleur

QUE le Conseil approuve le gabarit du bail et les conditions pour les garderies.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: M. Martin Résolution 09-195
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Attendu que les plans de rénovations pour la garderie Richelieu ont fait l'objet d'approbation du ministère des Services sociaux et communautaires selon la Loi sur les garderies;

Attendu que la municipalité de Temiskaming Shores a indiqué verbalement qu'il n'y avait aucune indication que le projet n'obtiendrait pas un permis de construction;

Attendu que le Centre de santé communautaire du Temiskaming a obtenu le financement pour entreprendre ce projet;

Attendu que les soumissions reçues pour compléter se cadrent dans les paramètres de financement obtenu;

Il est résolu que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières donne l'approbation au Centre de santé communautaire du Temiskaming d'accorder le contrat de rénovations à l'une des firmes qui a déposé une soumission dans le cadre de l'appel d'offres pour le projet.

Adoptée

C.6 Rapport du Gérant de l'informatique

PROPOSÉ PAR : M. Martin
APPUYÉ PAR : L. Dion

Résolution 09-196

M. Desjardins présente son rapport. Il explique qu'approximativement un mois passé une demande de soumission pour l'achat d'un système de vidéoconférence avait été affichée. Il a reçu seulement qu'une soumission qui, selon lui, était beaucoup trop élevée.

M. Desjardins propose :

- 1) Que le Conseil débourse 100 000 \$ de plus pour le système;
- 2) Que le Conseil change le système de vidéoconférence l'an prochain pour avoir plus de fonds disponibles;
- 3) Que le Conseil change quelques pièces du système vidéoconférence à chaque année.

On suggère de retourner en appel d'offres et de donner suffisamment de temps afin d'avoir plus d'une soumission.

QUE le rapport soumis par le Gérant de l'informatique soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.7 Rapport de la Chef des services en enfance en difficulté

PROPOSÉ PAR : L. Ouellette
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Résolution 09-197

La table est informée que 4 élèves ont été acceptés au Centre Jules Léger pour le début septembre. Il y a plusieurs inquiétudes face aux élèves qui n'ont pas été acceptés. Si les parents ne sont pas satisfaits de cette décision, ceux-ci peuvent faire appel à la décision du Centre Jules Léger avec l'appui du Conseil au besoin.

Quelques conseillers suggèrent que les statistiques soient prises en note afin de démontrer le besoin d'un Centre Jules Léger dans la région. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Chef des services en enfance en difficulté soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.8 Rapport de la Chef des services pédagogiques

PROPOSÉ PAR: B. Laberge
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

Résolution 09-198

C. Jurenovskis présente son rapport de statistiques des tests provinciaux de compétences linguistiques. Plusieurs stratégies ont été utilisées afin d'améliorer les résultats tels que : les smart boards, active boards, littératie, numératie, etc.

M. Martin suggère à ses collègues d'aller sur le site du OQRE afin de voir les résultats de leur région. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Chef des services pédagogiques soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.9 Rapport de la Directrice de l'éducation associée

PROPOSÉ PAR: M. Martin
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-199

L. Presley donne un compte-rendu de la conférence ACCEC à laquelle elle a participé. Celle-ci se déroulait à Victoria, Colombie-Britannique. De plus, L. Presley informe la table qu'elle a apprécié participer à la consultation francophone de Bâtissons notre avenir à Timmins et qu'elle aimerait s'impliquer davantage.

L. Presley ajoute qu'elle est fière de voir plusieurs commentaires positifs au point de vue de la planification stratégique et qu'il y aura des améliorations à faire dans les années à venir. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Directrice de l'éducation associée soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-200
APPUYÉ PAR: B. Laberge

QUE le Conseil approuve la résolution # 09-047 telle que proposée à la réunion du comité à huis clos du 22 juin 2009.

Contre : D. Bélanger, R. Patenaude
Abstention : M. Martin

Adoptée

C.10 Rapport de la Directrice de l'éducation

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-201
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

C. Laforest fait part de son tableau de dates importantes et du tableau de dates des réunions modifié. De plus, celle-ci informe la table du fusionnement avec les écoles de Gogama, Foleyet et Moosonee.

C. Laforest ajoute qu'elle a assisté à la réunion avec l'ACCEC à Victoria, Colombie-Britannique. D'ailleurs, elle a aussi participé à ses dernières réunions du CODEC et CODELF.

C. Laforest souhaite la bienvenue à Isabelle Denault, la nouvelle élève-conseillère, qui s'engagera dans son poste pour la nouvelle année scolaire. De plus, C. Laforest remercie J. Smith, l'élève-conseillère sortante pour le beau travail au courant de l'année.

M. Martin souligne qu'il a un souper de planifié avec J. Smith pour la remercier de ses services comme élève-conseillère durant l'année scolaire 2008-2009.

QUE le rapport soumis par la Directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.11 Rapport du comité de politiques

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-202
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE la politique n° 6123 - Dépistage précoce et continu soit déposée et affichée sur le site du Conseil pour fin de consultation, et ce, jusqu'au 15 octobre 2009.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Grzela Résolution 09-203
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE la politique n° 3111 - Évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné et des nouveaux enseignants soit déposée et affichée sur le site du Conseil pour fin de consultation, et ce, jusqu'au 15 octobre 2009.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Bélanger Résolution 09-204
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

QUE la politique n° 2102 - Demande d'organisme communautaire soit déposée et affichée sur le site du Conseil pour fin de consultation, et ce, jusqu'au 15 octobre 2009.

Adoptée

C.12 Rapport de la Présidente du Conseil

PROPOSÉ PAR: B. Laberge
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Résolution 09-205

I. Charbonneau a également participé à la conférence avec l'ACCEC. De plus, celle-ci nous fait part de son rapport de la réunion avec l'AFOCSC.

B. Laberge ajoute qu'il a participé à la graduation du Centre des adultes à Kapuskasing, il informe la table que 25 adultes ont gradué cette année.

M. Martin termine en récitant une prière pour tous et toutes qui sera sur la route durant le congé d'été.

QUE le rapport de la Présidente du Conseil soit reçu tel que présenté.

Adoptée

D. Information

Copies expédiées par courriel

E. Correspondance

Copies expédiées par courriel.

Période de questions

R. Demeules demande les coûts par année avec la compagnie Jutras Group.

R. Demeules demande d'avoir une copie du rapport à J. Bisson.

R. Demeules demande plus de renseignements sur le fusionnement.

Levée de la séance

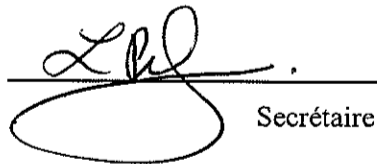
PROPOSÉ PAR: B. Laberge
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Résolution 09-206

QUE la séance soit levée à 22 h 13.

Adoptée


Présidente


Secrétaire